



Association « le Chabot »
de Protection des Rivières
Ariégeoises



NON À LA STABULATION BUSINESS DE TOURTOUSE

Protégeons le Ruisseau d'Argent, son patrimoine biologique, son environnement et défendons une agriculture paysanne, respectueuse des Hommes et de la Nature, contre l'agriculture industrielle

Le Ruisseau d'Argent est un cours d'eau situé dans les petites Pyrénées, sur la commune de Tourtouse en Ariège. Dans son environnement très préservé, on y trouve la truite de souche, l'écrevisse à pattes blanches et de nombreuses espèces patrimoniales protégées. Il comporte une partie souterraine de 250m. Ce secteur exceptionnel est aussi référencé par la DRAC pour son activité préhistorique de taille de silex.

Dans une parfaite collusion Pouvoirs Publics / Businessman, l'EARL AGRICOUS associée à la grande distribution est porteuse d'un projet d'élevage intensif hors sol. Cette société portée par le PDG de plusieurs Carrefours Market, vice-président de la Chambre du Commerce et de l'Industrie 31, veut construire une stabulation pour 240 vaches sur un demi hectare au-dessus de la partie souterraine de ce ruisseau, au risque d'anéantir sa richesse biologique en contaminant l'eau et de bouleverser les équilibres biologiques. Ce modèle agricole et les épandages massifs de déjections contaminées par des pesticides et insecticides détruisent irréversiblement la biodiversité et entraînent aussi une disparition catastrophique des abeilles.

L'observation de terrain, les cartographies IGN, les relevés spéléologiques et les propres documents de l'État, démontrent pourtant incontestablement l'écoulement d'une portion souterraine du Ruisseau d'Argent sous l'emplacement même du bâtiment agricole.

Par ailleurs, aujourd'hui, les grandes surfaces possèdent la mainmise sur la distribution, ne leur donnons pas aussi la maîtrise de la production agricole demain. Les paysans existent encore dans le Couserans, ne nous laissons pas remplacer par des magnats de l'agrobusiness verdissant leurs rayons de supermarchés à coups de milliers d'euros. Battons-nous pour que l'engraissement bovin se développe en Ariège, à la ferme et à taille humaine renforçant le rôle d'un abattoir fort et indépendant face à la grande distribution. Notre proposition apporterait de la plus-value à de nombreuses fermes qui aujourd'hui vendent leurs bovins maigres à la coopérative. Elle ferait fonctionner l'abattoir de Saint-Girons dans un rapport de force sain et

efficace. Elle amènerait de la valeur ajoutée, de l'emploi, et surtout faciliterait l'installation et la transmission des fermes alentour qui risquent, si ce projet se réalise tel qu'il est prévu, de se faire phagocyter par ces spéculateurs.

Des riverains, des élus, des associations et des citoyens alertés, s'emparent aujourd'hui de cette problématique et s'investissent aux cotés de « France Nature Environnement Midi Pyrénées», de l'association « le Chabot » de la Confédération Paysanne » et du « CEA » pour lutter contre un tel déni de réglementation et faire face à une situation inacceptable.

Nous sommes indignés :

- 1 Que la DDT et la préfecture, alertés par nos associations de l'existence de la portion souterraine, et censées défendre l'intérêt public, aient néanmoins instruit le permis de construire et accordé l'autorisation d'exploiter se mettant ainsi hors-la-loi.
- 2 Que la préfecture de l'Ariège soutienne un tel projet à l'encontre d'une l'agriculture paysanne, respectueuse de l'environnement et des paysans
- 3 Que l'État laisse ainsi des pelleteuses violer un site archéologique référencé par la DRAC, un patrimoine de plus de 70 000 ans d'histoire !

Nous exigeons :

- ✓ **L'arrêt immédiat des travaux - La suspension du permis de construire**
- ✓ **Le soutien à une agriculture locale, respectueuse de l'environnement, faite de paysans nombreux, avec des productions diversifiées et à taille humaine**
- ✓ **Le classement du site**

Pour la sauvegarde du Ruisseau d'Argent et de tout son patrimoine

Nom	Prénom	Adresse	Signature

